



**SYNDICAT FORCE OUVRIERE**

*Centre Départemental Enfants et Familles*

*(F.O. C.D.E.F. 93)*

Villepinte, le 15/09/2021

## **ABSENCE D'INFORMATION DE LA DIRECTION DU CDEF CONCERNANT LA VACCINATION OBLIGATOIRE**

Suite à la note de service diffusée le 14 septembre 2021, le syndicat **FORCE OUVRIERE** constate que la Direction du CDEF n'a pas respecté son obligation d'information envers les agents de l'établissement, à compter de la publication de la **Loi n°2021-1040 du 5 août 2021 relative à la gestion de la crise sanitaire**.

**Au regard de cette absence totale d'information claire et précise** aux personnels concernés par la vaccination obligatoire (tant sur les échéances de cette obligation que sur les conséquences de suspension sans traitement qui en découlent), **FORCE OUVRIERE exige qu'un DELAI SUPPLEMENTAIRE leur soit accordé.**

De surcroît, les informations concernant la vaccination relève de la santé de chaque agent et celles-ci sont protégées par le secret médical.

**FORCE OUVRIERE** exige que ces informations médicales soient transmises, sous pli confidentiel, au service des Ressources Humaines à l'attention de la médecine du travail.

**FORCE OUVRIERE condamne toute SUSPENSION SANS TRAITEMENT allant à l'encontre du statut de la fonction publique.**

**FORCE OUVRIERE SOUTIENDRA TOUT AGENT CONCERNE PAR CETTE SANCTION DEGUISEE.**

**N'HESITEZ PAS A NOUS CONTACTER POUR TOUT RENSEIGNEMENT ET ACCOMPAGNEMENT.**